

procureur général; Marc Maurel, Raveaud, Les-carret, Sourget, Betbéder, etc.

M. Bayssellance, après avoir ouvert la séance, a prononcé le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est aujourd'hui grand jour de fête pour la Société Philomathique. En même temps qu'elle distribue des prix à ses élèves, elle reçoit elle-même la plus haute récompense qu'elle puisse ambitionner : elle trouve dans l'affluence d'une assemblée nombreuse et distinguée, dans la présence des plus hautes autorités de tout ordre, la preuve de l'approbation et de l'estime que lui valent de la part de la population bordelaise les services qu'elle a rendus. Vieille déjà de quatre-vingt-cinq ans, mais sentant ses forces croître avec l'âge, elle est heureuse du bien qu'elle a pu faire, et se propose de prouver sa reconnaissance des témoignages de sympathie qui lui sont accordés en s'efforçant de faire encore davantage.

De nombreuses Expositions industrielles et commerciales ont été déjà organisées par ses soins. Grâce au concours des savants bordelais et, en particulier, de MM. les professeurs de nos Facultés, d'intéressantes conférences attirent chaque année de nombreux auditeurs dans notre grand amphithéâtre. L'École supérieure de commerce et d'industrie, créée il y a bientôt vingt ans, atteint enfin, après les débuts

pénibles des premières années, une période de pleine prospérité et voit le nombre de ses élèves dépasser cent trente.

Mais l'œuvre qui a été l'objet de plus de soins de la part de la Société Philomathique, celle qui lui tient le plus au cœur, si je puis parler ainsi, c'est l'œuvre de la diffusion de l'instruction : ce sont ses cours publics pour les adultes. Après avoir, pendant les trente premières années de son existence, donné une protection éclairée à toutes les branches de l'industrie et des beaux-arts ; après avoir institué, antérieurement à la création des Facultés, des cours supérieurs de sciences et de littérature et inauguré en 1827 la série de ses Expositions, la Société Philomathique décida, en 1839, sur la proposition de son secrétaire général, M. le Dr Borchard, la création des classes d'adultes. L'instruction primaire, avec adjonction d'un cours de comptabilité commerciale était, au début, le seul objet de l'enseignement ; mais dès lors, l'instruction professionnelle était prévue et mentionnée comme un *desideratum* à poursuivre.

En 1846, le dessin linéaire ; en 1847, la conduite des machines à vapeur, venaient augmenter le programme et, en 1850, l'enseignement technique était pleinement inauguré par la création de cours de coupe des pierres et des bois de charpente et de menuiserie.

L'année suivante, la physique, la chimie et la géométrie ; en 1852, l'architecture ; en 1853, la géométrie descriptive ; en 1860, l'algèbre, apparaissent dans le programme. Le cours de dessin linéaire s'étend et se

divise en spécialités diverses : dessin d'ornement, d'arts décoratifs, d'architecture, de machines, de carrosserie. L'étude des langues étrangères : anglais, espagnol, allemand, est plus tard entreprise.

Des cours spéciaux pour les apprentis avaient été créés en 1863. Les lois sur l'enseignement primaire les ayant depuis rendus inutiles, ils ont été supprimés en 1890, en même temps que quelques-uns des cours élémentaires pour les adultes. C'était le moment où la municipalité se préoccupait de la nécessité de créer des écoles professionnelles pour les jeunes ouvriers. La Société Philomathique, présidée alors par M. Vital, lui offrit son concours pour cette utile création, qui n'était qu'une extension de son programme. Cette offre fut acceptée avec empressement, et la Société, avec l'aide de la Mairie, a ajouté depuis à son programme toute une série de classes techniques : chimie vinicole, sténographie et dactylographie, mécanique pratique, technologie, arpentage et nivellement, ajustage et moulage, chaudronnerie et forgeage, modelage et sculpture sur bois, coupe pour tapissiers, pour cordonniers, pour tailleurs, traitement des vins, tonnellerie, etc.

Ces nombreux cours, malgré la suppression de quelques classes élémentaires, ne pouvant trouver place dans le grand bâtiment de la rue Saint-Sernin, la Ville ouvrit à la Société quelques écoles communales pour établir des annexes, et celle-ci en profita pour répartir sur plusieurs points l'enseignement le plus généralement utile : l'arithmétique et la comptabilité.

L'enseignement des femmes n'avait pas été perdu de vue, et lorsque le succès des cours fut bien établi, la Société créa, en 1867, des classes de femmes pour l'enseignement primaire. Le programme s'est bien amplifié depuis : à chaque cours élémentaire a été ajouté un cours supérieur; puis, des leçons de dessin d'ornementation et de peinture sur étoffe et sur porcelaine, des cours de langues étrangères sont venus élargir l'horizon de nos élèves. Enfin, depuis 1890, les cours techniques de coupe de vêtement et de lingerie, et la broderie, ont étendu aux femmes l'enseignement professionnel.

En présence de ce développement de son œuvre, en voyant le nombre de ses élèves inscrits passer de 400 au delà de 3,000, la Société Philomathique a le droit de se sentir heureuse des résultats obtenus. Mais elle ne peut s'empêcher de rêver encore de nouveaux progrès. Des cours d'ébénisterie, de serrurerie, d'électricité pratique pour les hommes; de couture, de sténographie et de dactylographie pour les femmes, et d'autres encore, lui semblent répondre à des besoins urgents, et son désir est de réaliser ces améliorations dès que cela lui sera possible.

En revanche, la suppression de ses cours élémentaires lui semble devoir être poursuivie. Bientôt, par suite de la généralisation de l'instruction primaire, nos cours de lecture, d'écriture et d'arithmétique élémentaires ne trouveront plus d'élèves. C'est donc surtout du côté des cours spéciaux et techniques que doivent se diriger nos préoccupations d'avenir. L'utilité

en est tous les jours mieux reconnue, et le sera, croyons-nous, encore davantage.

L'industrie traverse en ce moment une crise dangereuse. A mesure que le progrès industriel s'est répandu et généralisé dans le monde, les jeunes nations ont cherché à s'affranchir de la nécessité de demander à l'étranger les produits qui leur étaient utiles. Les peuples en possession depuis des siècles du monopole de la fabrication ont vu se rétrécir leurs débouchés au moment où leurs facultés productives prenaient un énorme développement. De là une pléthore de produits, une lutte de plus en plus acharnée pour en trouver l'écoulement.

Les nations européennes se disputent des pays encore à peu près inconnus pour y étendre leur influence et leur commerce et apporter à des peuplades presque sauvages, en échange des produits naturels du sol, des objets dont on fera naître chez elles le goût et le besoin. Mais bientôt seront terminées la découverte et la conquête du monde, où, grâce au courage et au patriotisme de nos modernes explorateurs, dignes de leurs ancêtres, le pavillon français a pris une si large part; et sur notre globe, devenu trop petit, la lutte continuera, plus âpre et plus difficile. Au plus habile, au plus travailleur, au plus sage appartiendra désormais la victoire, et toute industrie décidément inférieure à celle des nations voisines devra forcément succomber.

On tentera vainement de défendre la production nationale en opposant des barrières fiscales aux pro-

duits étrangers, nous réservant notre propre marché. Ce sont là des armes à double tranchant, bien dangereuses à manier pour une nation qui a besoin de trouver à l'extérieur le placement de ses produits. Elle arrive ainsi, il est vrai, à augmenter les prix payés par les habitants du pays, ce qui n'est pas un bien pour tout le monde; mais elle court grand risque d'aboutir en même temps à se fermer, par suite des représailles, les débouchés indispensables à sa vie industrielle. Les faits les plus récents nous ont trop bien renseignés à cet égard pour qu'il soit utile d'insister. Pour triompher dans la lutte industrielle, il est plus sûr d'avoir pour arme l'excellence de ses produits et la bonne organisation de ses usines.

Le moment est donc venu de concentrer tous les efforts pour maintenir et élever encore le bon renom de l'industrie française. Et quel moyen meilleur pour cela que de répandre largement l'instruction technique parmi les travailleurs?

La nécessité d'agir activement se fait d'autant plus sentir que, du côté de l'intérieur même, de graves périls semblent menacer notre industrie. On entend de tous les côtés des plaintes sur la diminution du nombre des apprentis, sur l'absence croissante chez les ouvriers de l'amour-propre professionnel, du désir de faire bien et vite. Lorsque le besoin de l'union de tous s'impose plus que jamais, on n'entend parler que de luttes intérieures!

La plus grande partie de ma vie s'est écoulée au milieu des ouvriers et j'ai appris à les estimer et à les

aimer assez pour leur dire ouvertement la vérité. Autrefois, l'ouvrier travaillait, en général, en vue d'amasser quelques économies et de s'établir lui-même comme patron pour assurer la paix de ses vieux jours. Aujourd'hui, il se laisse quelquefois entraîner par les incitations de certains politiciens, heureux de satisfaire à ses dépens leurs visées ambitieuses en le leurrant de paroles dorées. On s'évertue à lui persuader que le patron est un ennemi naturel avec lequel il doit toujours vivre en état de sourde hostilité, travaillant le moins possible et cherchant constamment de nouvelles exigences à formuler. L'ardente soif de luxe et de bien-être qui sévit malheureusement sur toutes les classes de la société rend les économies difficiles, et les chômages volontaires viennent encore les absorber. Les salaires augmentent, il est vrai, mais la situation de chef d'industrie devient de jour en jour plus ingrate, et peut-être bientôt les ouvriers auront-ils à regretter amèrement d'avoir suivi des conseils qui auront fait tarir la source où ils puisent la vie.

L'ouvrier agricole, accoutumé à travailler en face de la nature, se rend compte des éventualités qui le menacent; il sait qu'un jour de retard peut compromettre une récolte, et, le moment venu, il travaille d'arrache-pied, sans compter les heures, réservant le repos pour le moment où la saison le lui rendra possible.

L'ouvrier d'atelier, travaillant dans des conditions toujours les mêmes, voyant son salaire lui arriver régulièrement, n'aperçoit pas les causes qui peuvent

obstruer la source qui les lui fournit ; il ne connaît pas la loi de l'offre et de la demande ; il se laisse persuader que le patron voit affluer dans sa caisse, sans se donner de peine, une richesse, gagnée en réalité par ses ouvriers, et que de sa volonté seule dépend la fixation des salaires. Pourquoi l'ouvrier s'inquiéterait-il du profit procuré par son travail ? Il n'a à se préoccuper que de ses propres besoins, qui vont s'exagérant sans cesse à mesure que l'amour du luxe remplace le goût de l'épargne et de la prévoyance, qui a fait autrefois la force et la richesse de la race française !

Comment espérer des perfectionnements dans le travail lorsqu'on voit élever des réclamations aussi insensées que celle de l'égalité des salaires, quelle que soit l'habileté des ouvriers ? N'est-il pas clair que la réalisation d'une prétention semblable serait la condamnation à la misère de tous les travailleurs médiocres ? Quel est le patron qui, obligé de payer tous ses ouvriers au même taux, ne mettrait pas de côté ceux qui ne sont pas capables de lui fournir un travail correspondant au salaire qu'il est obligé de leur donner ?

Ne voit-on pas réclamer aussi la suppression du travail à la tâche, le seul qui donne à l'ouvrier la direction et la responsabilité de son œuvre avec le sentiment de sa dignité et l'amour de son art, le seul qui en fasse un homme et non une machine ?

Et c'est au nom d'une fallacieuse et inique égalité qu'on va ainsi à l'encontre des principes de justice et de liberté qui ont fait le fond de notre glorieuse Révolution de 1789, et qui sont l'honneur de la pensée

française! Que ces idées oppressives de tout élan individuel soient accueillies dans des pays accoutumés à vivre sous une discipline de fer, à se courber devant la volonté d'un maître, on le comprend encore! Mais dans notre France libérale, qui a mérité le titre d'émancipatrice des peuples, c'est un véritable contresens et une injure à l'esprit national! La justice pour tous, l'égalité absolue devant la loi, la liberté, sans autres restrictions que celles qu'impose la liberté d'autrui, la liberté de la pensée, la liberté du travail, les plus sacrées de toutes, l'amour de notre patrie, qui a été la mère de la liberté des peuples, voilà le culte qui devrait unir tous les citoyens de la France républicaine!

On a reproché à ce principe de liberté et de responsabilité personnelle de pousser à un individualisme excessif, de faire oublier à chacun l'intérêt général en vue de son intérêt particulier. C'est à tort qu'on voudrait le rendre responsable de cette tendance trop naturelle à l'humanité, et aucun danger ne serait à redouter de ce côté si l'on ne perdait pas de vue un autre principe qui fait aussi partie de la devise républicaine : *la Fraternité!*

A cette loi brutale et sauvage dont le nom s'est si vite popularisé de nos jours : *lutte pour la vie*, il faut substituer la loi vraiment humaine : *l'union pour la vie*. Que les ouvriers sachent s'unir, non en vue de luttes funestes à la patrie et à eux-mêmes, mais pour travailler ensemble, pour se procurer en commun à moins de frais ce qui est nécessaire à l'existence de

leurs familles, pour s'assurer mutuellement des secours en cas d'accident ou de maladie, pour produire ensemble des travaux dont le bénéfice se répartira entre eux; qu'ils cherchent enfin à s'élever tous à la dignité d'hommes travaillant pour leur propre compte, à devenir les aides et les collaborateurs intéressés du patron qui a la direction des travaux : rien de plus légitime, rien de meilleur au point de vue humanitaire. Ce sera pour eux une aussi précieuse conquête que celle qui leur a donné, par le bulletin de vote, une part dans la souveraineté nationale.

Mais si l'ouvrier ne poursuit d'autre but que d'obtenir avec le minimum de peine le plus gros salaire possible; si, absolument indifférent aux intérêts de son patron, il n'apporte aucun soin à l'accomplissement de sa tâche, c'est lui-même qui en souffrira tôt ou tard, et nous verrons bientôt s'effacer et disparaître l'antique réputation d'élégance et de fini qui a toujours distingué l'industrie française.

C'est au besoin de soutenir cette réputation que répondent les cours professionnels tels que ceux que la Société Philomathique, d'accord en cela avec l'Administration municipale, voudrait développer de plus en plus. Ils sont utiles, non seulement par l'habileté plus grande qu'ils donnent à l'ouvrier, mais aussi parce qu'ils l'incitent à développer son intelligence, à l'appliquer à ce qu'il fait tous les jours, à ne pas se laisser absorber par la routine du métier, qui l'empêcherait de progresser et de devenir un maître dans sa profession. Nos anciens faisaient preuve de jugement

lorsqu'ils exigeaient la confection d'un *chef-d'œuvre* avant de décerner le titre d'ouvrier, et de ce côté nous aurions bien quelque chose à apprendre d'eux : à preuve les merveilles artistiques de tous genres qu'ils nous ont laissées à profusion.

De nos jours, l'instruction première est infiniment plus développée ; mais c'est un mince profit si cette instruction, mal appliquée, ne sert qu'à permettre aux jeunes ouvriers et ouvrières de nourrir leur esprit des déplorables publications que l'on jette à foison sous leurs yeux, représentant le vice sous les couleurs les plus attrayantes, et basouant toutes les vertus qui élèvent l'homme au-dessus de la brute. Les cœurs honnêtes, soulevés par cet immonde débordement, se sont ligués pour lui opposer une digue ; mais la meilleure arme pour combattre le vice, c'est le travail. L'esprit occupé du travail que les mains accomplissent n'a pas le temps de se complaire dans des rêveries malsaines ; l'ouvrier qui comprend son métier arrive à l'aimer, et trouve dans l'application à son devoir une satisfaction bien préférable à toutes les jouissances grossières que peut lui procurer l'oisiveté.

Dans la fiévreuse recherche du progrès qui caractérise notre époque, l'industrie subit, du reste, des modifications constantes, et l'ouvrier qui ne sait son métier que par routine risque fort de se trouver bientôt au-dessous de sa tâche. Il importe que son intelligence, ouverte par l'étude, sache comprendre toutes les modifications que lui demande le progrès. Une bonne instruction technique le mettra en état d'adopter

avec facilité toutes les améliorations nouvelles, et de maintenir ainsi la supériorité de notre industrie nationale.

Ce n'est donc pas seulement une question d'humanité envers les ouvriers qui est en jeu : c'est aussi la grandeur de la Patrie. Aussi sommes-nous heureux de nous voir entourés aujourd'hui, et soutenus moralement, par les autorités qui représentent le gouvernement du pays et de la cité, et nous leur en exprimons notre vive et sincère reconnaissance. Vous avez pu voir, Messieurs, à l'exposition des travaux de nos lauréats, ce que sont arrivés à faire des jeunes gens qui, après une journée de travail, au lieu de réclamer leur *droit au loisir*, au lieu d'aller chercher des plaisirs plus ou moins salutaires, sont venus demander le repos au changement d'occupation, et délasser leurs bras en exerçant leur esprit.

C'est un précieux réconfortant pour nous, au milieu des tristesses morales du jour, de voir l'empressement des jeunes ouvriers des deux sexes à venir chercher une instruction dont ils sentent le besoin, et nous leur adressons nos plus chaleureuses félicitations sur leurs succès, en leur donnant l'assurance que jamais le temps employé ainsi ne leur laissera un regret.

Continuez, chers Éléves, à travailler avec ardeur. Développez autant que vous le pourrez les facultés que Dieu vous a données. Les précieux encouragements qui vous sont accordés par les Chambres syndicales des diverses professions vous sont un sûr garant que vos efforts sont appréciés de ceux qui vous ont précédés

dans la carrière industrielle. Plus tard, soyez-en sûrs, vous bénirez la mémoire de ceux qui vous auront aidés à vous préparer une honorable carrière!

Nous leur devons, nous aussi, l'expression de notre profonde gratitude, et en particulier au dévoué Directeur de nos cours. Avant de voir de près cette œuvre d'assujettissant et incessant labeur, j'étais loin de me rendre compte de la somme de dévouement et d'abnégation qu'il a dû déployer depuis vingt-trois ans, acceptant avec joie une tâche toujours plus lourde, et ne cherchant qu'à l'accroître encore.

Nous remercions avec lui les professeurs qui ont su si bien mettre leur enseignement à la portée de leurs élèves, et obtenir les remarquables résultats que nous sommes heureux de constater.

Grâce au concours de tous ces dévouements, la Société Philomathique peut continuer et développer l'œuvre d'enseignement qui fait depuis tant d'années sa popularité à Bordeaux.

Mais cette œuvre n'est pas la seule à laquelle elle ait attaché son nom. Déjà douze Expositions ont attiré dans notre ville des foules toujours croissantes, et rappelé à Bordeaux son antique suprématie de capitale de l'Aquitaine. Douze ans vont bientôt être écoulés depuis l'époque où, sous la direction d'un habile administrateur, la dernière Exposition a donné de si brillants résultats. La Société Philomathique a pensé qu'il serait temps de faire apprécier de nouveau les progrès de l'industrie de nos régions. Bien qu'après un aussi éclatant succès on ne puisse, sans quelque appréhen-

sion, se lancer dans une nouvelle tentative, elle a décidé de préparer pour 1895 une nouvelle Exposition.

La difficulté de diriger une semblable entreprise était pour le Comité un grave sujet de préoccupations. Mais notre dernier président, l'ingénieur éminent qui s'est acquis par son intelligence, son jugement et ses remarquables travaux, une situation si exceptionnelle dans l'estime de notre ville maritime, M. Th. Labat, a bien voulu accepter cette charge.

Son précieux concours nous a enlevé toute inquiétude : sous sa main, nous sommes certains de voir notre treizième Exposition, en 1895, obtenir le succès de celles qui l'ont précédée. C'est donc avec toute confiance que nous envisageons l'avenir prochain, et jetant nos regards par delà, nous entrevoyons déjà la quatorzième Exposition, qui pourra, nous l'espérons, célébrer glorieusement dans quinze ans le premier centenaire de la Société Philomathique.

Après M. Bayssellance, M. Michel Bassié, doyen du Conseil des prud'hommes, a donné lecture du rapport suivant de M. Sarrail, président de cette Compagnie, empêché lui-même pour cause de maladie :

MESDAMES, MESSIEURS,

Depuis de longues années, M. Adolphe Sarrail, président du Conseil des prud'hommes, a donné lecture, dans cette solennité, de son rapport sur nos lauréats.

Retenu aujourd'hui par la maladie, il n'a pu, à son

très grand regret, se rendre à la distribution des prix de la Société Philomathique, et il m'a chargé, comme doyen du Conseil, de lire son rapport annuel, présenté le 15 mai dernier à la Commission des prud'hommes-patrons, en présence des délégués des négociants en vins.

MESSIEURS,

Inspirer l'amour du travail, faire servir le bon sens au bonheur de soi-même et des autres, rechercher tout ce qui peut éclairer sans exalter l'orgueil, accroître l'amélioration morale qui seule donne du prix et de la dignité au bien-être, préconiser le devoir auquel on veut substituer le droit si souvent mal défini, tels sont les résultats obtenus par la publication de ces récompenses que vous décernez, chaque année, à ces humbles et à ces modestes si recommandables par leur existence de labeur, de sacrifices, d'honnêteté, et qui s'oublient eux-mêmes pour ne songer qu'aux autres.

L'humanité, qui vaut mieux qu'on ne le croit, cache dans ses flancs un grand nombre de ces êtres qui remplissent de grands devoirs dans de petites choses : des pauvres, par exemple, partageant leur pauvreté, des souffrants partageant leurs souffrances, des malheureux secourant de plus malheureux encore.

Nos lauréats, avec lesquels, depuis vingt-neuf ans, je me complais et dont je suis heureux de vous présenter les titres, ne m'ont-ils pas appris ce qu'était le devoir, cette loi immatérielle qui embrasse tous les

horizons et qui semble être le battement indispensable et régulier du cœur même?

N'ont-ils pas trouvé, par leurs actes, que le bonheur de l'ouvrier réside dans l'ordre, l'économie, l'obéissance aux lois, l'amour du pays, de la famille et du travail?

Le travail n'est-il pas la loi éternelle, la loi sainte du monde? ainsi que le disait un illustre avocat, membre de l'Académie française, qui ajoutait : « Il n'y a pas de petit ouvrier. Qui sait? La bonne femme de la campagne qui, le soir, à la lueur de sa chandelle, dévide sa quenouille et fait tourner son rouet en marmottant un *Pater*; la pauvre ouvrière de la ville qui, avec son dé de cuivre, pousse l'aiguille dans la toile pour gagner son pain de chaque jour, font peut-être, sur cette terre, une besogne meilleure auprès de Celui qui sait tout que l'avocat qui plaide bien ou mal son procès, le politique qui renverse un ministère ou l'empêche de tomber, le poète qui cherche à son vers une rime sonore, l'académicien qui, de temps en temps, ajoute un mot au dictionnaire ou le philosophe qui grossit d'un doute de plus le livre toujours inachevé de nos incertitudes. »

Les vies méritantes mais en même temps uniformes de nos lauréats auraient peine, si des événements inattendus ne les relevaient, à fournir un élément suffisant pour captiver la curiosité quelquefois dédaigneuse des auditeurs.

Nous ne saurions, néanmoins, être embarrassés en cette circonstance, car nous pourrions opposer à ces

paisibles existences l'agitation fébrile de ceux qui suscitent et fomentent d'incessantes revendications, causes de ruine pour tous, et surtout pour ces naïfs travailleurs assez faibles pour croire à des chimères irréalisables, notamment à l'abolition du capital; qu'ils se pénètrent bien de cette vérité que s'il est impossible de travailler sans capital, il est très difficile de pouvoir utilement l'employer quand on n'a pas su antérieurement l'économiser.

Par suite d'une libéralité à laquelle je rends un public hommage, nous aurons, cette année, un lauréat de plus. L'un de nos anciens collègues, M. Guillot, a voulu marquer d'une façon généreuse son passage trop éphémère parmi nous, et il a mis à notre disposition la somme de 250 francs pour être allouée à un des ouvriers dont nous allons vous exposer les titres.

Le premier d'entre eux, Jacques Martin, est un simple cloutier qui entra, en 1846, à l'âge de douze ans, en qualité d'apprenti chez M. Espagnet père. Peu après, sa mère mourait, le laissant sans boussole pour le diriger.

Son patron, s'inspirant des habitudes d'autrefois, le prit chez lui où, logé et nourri, il fut traité comme l'enfant de la maison. Il est consolant, en ces temps de lutte et de crise, de rencontrer un maître qui n'hésite pas à s'imposer des charges et à assumer une responsabilité morale pour sauvegarder l'avenir d'un enfant placé sous sa tutelle. Exemple à donner à ceux qui, au mépris des contrats d'apprentissage et des sentiments philanthropiques, laissent aller à l'aven-

ture des enfants confiés à leur garde par des parents insouciants, ne se préoccupant que du gain de ces jeunes adolescents, qui deviennent rarement de bons ouvriers.

Jacques Martin gardant pour la famille Espagnet la plus vive reconnaissance, est resté attaché à l'atelier qui a vu ses premiers pas. Ses camarades nous le signalent comme un excellent père de famille, un ouvrier d'une très grande exactitude au travail; c'est un homme, en un mot, par l'intégrité du caractère, ainsi que l'avait apprécié Louis Privat, dans la dernière réunion où nous avons eu le bonheur de le posséder.

Nous avons donc à tenir compte de cette indication avec d'autant plus de raison que Jacques Martin en est digne.

Notre deuxième lauréat nous rappelle un de nos anciens collègues cher à beaucoup d'entre nous; il y a treize ans qu'il n'est plus, et c'est avec une sympathique émotion que je prononce le nom de Gustave Ragot.

Le 1^{er} mai 1848, Laurent-Auguste Berniard entrait comme apprenti imprimeur dans cette patriarcale maison, où il est encore aujourd'hui en qualité de conducteur de machines.

Il résulte de notre enquête que cet excellent ouvrier est bon camarade, serviable pour tous et très appliqué à son travail.

Pendant longtemps il a eu à sa charge ses grands-parents, qu'il a soignés avec une tendre sollicitude,

en même temps qu'il se prodiguait pour ses enfants, auxquels il apprenait la pratique de l'épargne.

A leur naissance, il s'est imposé l'obligation de mettre dans une tirelire, pour chacun d'eux et jusqu'à leur majorité, deux sous par jour, de telle sorte qu'avec les intérêts capitalisés ses filles ont eu une petite dot.

C'est un exemple qu'il faut propager, à cause de ses hautes conséquences. On n'économise ainsi sou à sou qu'en prenant sur le superflu, qui consiste, pour beaucoup, en habituelles intempéranes.

Le bien est, heureusement, contagieux, et l'exposé de ces simples faits produit souvent des résultats inattendus. Permettez-moi, à ce sujet, une courte digression : il y a bientôt trente ans, j'indiquais publiquement un acte ayant de l'analogie avec la tirelire d'Auguste Berniard, dont un jeune auditeur fit son profit.

Dans une de mes pérégrinations, je rencontrai plus tard un haut commerçant d'un département limitrophe qui, me reconnaissant, vint me remercier d'avoir été l'artisan de sa fortune : c'était le jeune voyageur qui avait mis en pratique l'économie du sou à sou.

Nous devons, par cela même, Messieurs, conserver à la mémoire de Louis Privat une éternelle reconnaissance pour tout le bien que nous avons pu faire après lui.

Je m'en rends compte mieux que d'autres, par suite de mes relations avec nos lauréats.

Voici, par exemple, Jean Lartigue, contremaître depuis 1850 dans la manufacture de balais de Forgues

jeune et fils frères, qui s'est dévoué pour ses patrons de la façon la plus désintéressée. Il a agi, sans doute, sous l'inspiration des sentiments qui vibraient en lui; mais il a subi, peut-être inconsciemment, l'exemple donné par ces ouvriers qui considèrent nos prix comme un honneur insigne rejaillissant sur leur descendance.

Forgues père disait à ses fils : « Si vous restez jeunes à la tête de la maison, je ne serai pas inquiet, parce que je vous laisserai en même temps un homme qui a commencé avec moi. Ce sera pour vous un bon conseiller et vous ne le récompenserez jamais assez pour les services qu'il m'a rendus. »

Ce n'est pas sans raison que Forgues père s'exprimait ainsi, car Lartigue lui avait donné des preuves incessantes de son intelligent dévouement. Resté seul à l'atelier pendant la grève de 1870, qui a duré un mois, il trouva la possibilité, avec l'aide de manœuvres et d'ouvriers recrutés par lui au dehors, de préparer les ordres les plus pressés.

En 1892, les mêmes faits se reproduisirent avec cette particularité que l'une des revendications des grévistes consistait à ne plus avoir d'apprentis, et à la tête de ce mouvement se distinguait un parent de Lartigue; celui-ci intervint avec une telle autorité que ce meneur rentra avec un nouvel apprenti, ce qui amena la fin de la grève.

C'est toujours avec le plus vif intérêt que nous compulsions les dossiers de nos candidats, parce que nous y trouvons des témoignages d'amitié entre patrons et

ouvriers qui nous consolent des récriminations journalièrement soumises à notre juridiction.

Voici, entre autres, une lettre de M. Weil, de Paris, du 6 avril 1892 :

« MON CHER REDON,

» C'est du fond du cœur que je vous envoie l'expression de ma plus affectueuse estime. Retiré maintenant des affaires et chargé d'années, c'est toujours avec un plaisir véritable que j'évoque le souvenir de l'époque active de ma vie et des collaborateurs qui m'ont prêté leur concours. Vous avez toujours été un de mes plus dévoués serviteurs, ayant la charge et la responsabilité de mes chais.

» Il m'est infiniment agréable, mon cher Redon, de rendre hommage à votre zèle et à vos qualités d'homme privé. J'ajoute que je serais très heureux qu'une récompense publique vous fût décernée.

» Je vous serre la main. »

J'ai voulu, Messieurs, que Frédéric Redon vous fût présenté par un de ses anciens patrons, auprès duquel il a passé plus d'un quart de siècle.

Son existence peut se résumer en peu de mots : il a été classé par Dieu au nombre des patients et de ceux qui pleurent afin de grandir dans l'adversité.

Obligé, à onze ans, par suite de la mort de son père, de gagner son pain de chaque jour, il sut se rendre assez intéressant pour être rémunéré en apprenant son métier ; mais quand la vie commence à lui sourire, sa

mère devient infirme et reste à sa charge; il refuse les offres qui lui sont faites pour la placer dans un hospice et ne veut à aucun prix s'en séparer. Son martyrologe n'est pas encore achevé! Un de ses enfants, âgé de douze ans, est écrasé par une voiture. Sera-ce la fin? Il a aujourd'hui pour le consoler un fils laborieux et l'estime de ses patrons, MM. Pizan et Weiss, qui en font les plus grands éloges.

Notre cinquième lauréat nous apparaît sous le haut patronage de MM. Barton et Guestier, qui s'expriment ainsi: « Nous certifions que Raymond Peyneau, contre-maître de notre maison, est à notre service depuis 1850, où il s'est constamment conduit avec toute la fidélité, le zèle et le dévouement désirables d'un honnête serviteur qui a passé par toutes les épreuves. »

Raymond Peyneau a eu, en effet, à sa charge ses grands-parents et ceux de sa femme, auxquels il a prodigué les soins les plus attentionnés.

Nature délicate et bonne, il a su conserver l'affection de ses pairs et la considération de ses patrons, pour lesquels il est allé, en 1860, aux États-Unis, soigner des vins que ces messieurs ne voulaient confier qu'à des mains expérimentées.

J'espère, Messieurs, que vous partagerez mon sentiment sur ces excellents ouvriers, qui n'ont pas, comme d'autres, toujours en poche les réformes sociales devant amener la prospérité de l'État, mais qui ont prouvé, par leur existence dignement remplie, où était le vrai bonheur.

Pour moi, Messieurs, trop près de la fin de toutes

les choses périssables pour garder rancune à ceux qui oublient les services rendus, je conserve intact ce que nul ne peut m'enlever : c'est l'extrême plaisir de proclamer les noms de nos lauréats, qui sont pour cette année

Prix Privat, d'une valeur de 500 francs : Jacques Martin, cloutier, quarante-sept ans de services dans la même maison.

Prix des patrons prud'hommes, d'une valeur de 250 francs : Auguste Berniard, imprimeur typographe, quarante-cinq ans de services dans la même maison.

Prix Guillot, d'une valeur de 250 francs : Jean Lartigues, fabricant de balais, quarante-trois ans de services dans la même maison.

Premier prix de MM. les Négociants en vins, d'une valeur de 500 francs : Frédéric Redon, maître de chai, quarante-trois ans de services dans la même maison.

Deuxième prix de MM. les Négociants en vins, d'une valeur de 250 francs : Raymond Peyneau, contremaitre tonnelier, quarante-trois ans de services dans la même maison.

Puis, M. Vergez, directeur des classes de la Société, a donné lecture du rapport annuel sur les travaux effectués pendant l'année. Voici ce document :

MESDAMES, MESSIEURS,

S'il est une institution qui puisse vraiment se dire encouragée et soutenue par l'opinion publique, c'est

assurément celle dont nous célébrons aujourd'hui la fête annuelle.

Votre attention bienveillante est toujours fixée sur elle; vous aimez à suivre de l'œil ses travaux; ses élèves sont constamment l'objet de votre sympathique intérêt.

Et si ces bonnes dispositions de votre part nous sont particulièrement précieuses le grand jour de la distribution des récompenses, nous ne saurions oublier de quel secours elles sont pour nous dans l'existence quotidienne de nos cours.

Aurions-nous donné tant d'extension à nos excursions scolaires, aurions-nous procuré à nos élèves les moyens d'étudier en détail nos monuments, nos usines, les établissements de Labouheyre, de Pontenx, jusqu'où, cette année, se sont étendus nos voyages, si les autorités, les industriels, les chefs d'atelier n'avaient bien voulu, de la façon la plus courtoise et la plus empressée, faciliter ces visites si instructives pour nos élèves?

Notre enseignement professionnel aurait-il pris son essor actuel, et surtout aurions-nous pu l'organiser sur des bases aussi pratiques, si nous n'avions été puissamment secondés par le concours éclairé et dévoué des Chambres syndicales? Cette année, nous avons le plaisir d'en compter une nouvelle parmi nos bienfaiteurs: le Syndicat des négociants en nouveautés, par lequel quatre prix vont être offerts à nos élèves. Nous lui en exprimons notre profonde reconnaissance. Nous prions également les autres Syndicats de vouloir bien accepter notre gratitude, en particulier la Chambre

des géomètres experts, dont le sympathique président, M. Braut, et d'autres membres, à tour de rôle, continuent à professer, avec une autorité déjà signalée, notre cours d'arpentage et de nivellement.

Nos élèves manifesteraient-ils la même application, la même ardeur au travail, si de temps en temps une invitation à une solennité des Sociétés de Sainte Cécile, des Amis des Arts, de la Ligue de l'Enseignement et autres ne leur montrait qu'ils sont toujours l'objet d'une affectueuse pensée? Pourraient-ils surtout n'être pas ardemment stimulés par la perspective de ces prix magnifiques qui attestent chaque année l'inépuisable générosité de nos éminents protecteurs, et parmi lesquels continuent à figurer les récompenses qui tout à l'heure, saluées par vos applaudissements, vont être décernées au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts?

A tant d'encouragements, et j'en oublie, vous en ajoutez chaque année un autre, des plus appréciés, par le flatteur empressement, la curiosité sympathique qui, la semaine dernière encore, vous attirait à notre Exposition scolaire. Serais-je téméraire en disant que cette Exposition surpassait les précédentes et satisfaisait entièrement nos nombreux visiteurs?

Sans parler de la gracieuse décoration de l'École, des excellentes musiques qui s'y sont fait entendre, il est certain que le nombre, l'exécution, la variété des travaux exposés attestaient de sérieux progrès.

Il ne m'appartient pas de distinguer parmi tant de cours divers, qui ont tous rivalisé pour concourir à

cet éclatant résultat. Cette distinction me paraît, du reste, bien difficile.

Qu'on me permette, cependant, une citation en faveur de nos classes de femmes, où l'enseignement manuel s'est sensiblement développé. Je suis persuadé que votre attention s'y est arrêtée, et je suis sûr notamment qu'en admirant ces œuvres pleines de goût, de délicatesse, de cachet artistique, produites par les cours de dessin et de peinture, vous vous êtes expliqué le grand succès qu'elles nous ont valu à Paris, l'an dernier, à la brillante Exposition des Arts de la Femme.

Ces constatations que vous avez faites vous-mêmes rendent aujourd'hui ma tâche facile. Il ne me reste plus, en effet, qu'à vous signaler quelques innovations intéressantes introduites dans nos programmes.

Dans nos cours de femmes, nous avons créé cette année un enseignement de broderie qui a donné, dès le début, des résultats tout à fait encourageants, grâce au concours d'un professeur particulièrement distingué, M^{lle} Duffo, une de nos élèves diplômées.

Dans nos cours d'hommes, nous avons fondé une classe de technologie ou étude des matières premières employées dans l'industrie. Là aussi les résultats constatés ont été très satisfaisants et font honneur au professeur, M. Worms, ingénieur au chemin de fer du Midi. Nous le remercions de son excellente collaboration et aussi de ses bons soins pour l'organisation de plusieurs de nos excursions scolaires.

Nous avons institué également un enseignement de chimie viticole et vinicole dont a été chargé un maître

fort expérimenté en cette spécialité, M. Mestre. Ce cours, d'une incontestable utilité dans notre région, a très heureusement débuté. Il est certainement appelé à rendre de grands services.

En créant un cours de sculpture sur bois, nous avons réalisé un vœu qui nous était commun avec un Syndicat particulièrement dévoué au développement des industries d'art : le Syndicat général de l'ameublement. Cette classe nouvelle a favorablement répondu à notre attente et a permis d'apprécier une fois de plus les qualités du professeur auquel il est confié, M. Hamm.

Enfin, l'enseignement de la dactylographie ou machine à écrire a été ajouté à celui de la sténographie, sous la direction de M. Loussert, un professeur à la fois zélé et très compétent. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette innovation, par laquelle nous initiions nos élèves à la connaissance d'un instrument de travail avantageux et dont l'emploi tend à se généraliser.

Mais notre sollicitude, en s'attachant à ces cours nouveaux, ne s'est pas affaiblie à l'égard de nos cours déjà existants, où chaque année nous trouvons dans les moindres détails quelque perfectionnement à apporter. C'est surtout dans cette œuvre d'amélioration patiente, laborieuse, résultant de l'observation de tous les jours, que le bon concours de nos professeurs nous est particulièrement utile et précieux. Ce concours, vous savez dans quelle mesure il nous est acquis, et bien des fois déjà j'ai eu la douce mission d'exprimer à ces excellents collaborateurs la reconnaissance qu'il nous inspire.

Nous ne pouvons aujourd'hui que leur en renouveler l'affectueuse assurance, en regrettant de la leur témoigner sous une forme collective et sans pouvoir, comme il nous eût été agréable de le faire, signaler les mérites personnels de chacun d'entre eux.

Mais cela n'est pas possible; ils sont cinquante! Et encore ce nombre paraîtra-t-il à peine suffisant, en présence de nos 2,309 élèves inscrits et des 70 cours divers auxquels il faut pourvoir, soit à l'École professionnelle, soit à nos succursales.

Nous nous bornerons à remercier nominativement les surveillants généraux de nos quatre écoles annexes : MM. Dumur, Thillet, Cornut, Donis, qui nous apprennent chaque jour à apprécier en eux l'administrateur en même temps que le professeur distingué.

Nous adresserons de même un remerciement sincère à MM. Sarlit et Longueville, qui ont bien voulu, durant toute l'année, suppléer M. Bisseuil, un de nos sympathiques doyens, que nous espérons voir promptement revenir à la santé.

Un affectueux compliment aussi à M. Girault, qui continue à diriger avec un grand zèle le service important de notre bibliothèque scolaire.

Enfin, en nous adressant à nos anciens lauréats, il semble que c'est à des collaborateurs, en quelque sorte, que nous parlons encore; non pas seulement parce qu'à l'occasion ils nous fournissent de très bons professeurs, — en ce moment douze d'entre eux font partie de notre personnel enseignant, — mais aussi parce qu'en constituant sous notre patronage cette

Association édifiante par son union, ses bons exemples, son dévouement à la Société Philomathique, ils concourent à faciliter notre influence sur leurs jeunes camarades; ils font en faveur de notre œuvre la plus persuasive propagande. La Société Philomathique les en remercie et leur exprime de nouveau tous ses vœux et toutes ses félicitations.

CHERS ÉLÈVES,

Après vous être instruits à nos cours de l'instruction professionnelle, instruisez-vous auprès de nos anciens lauréats pour apprendre à vous bien diriger dans l'avenir.

Ils vous enseigneront, par leur exemple, par leur situation — ce qui vaut mieux que des discours — que, quoi qu'on puisse dire, la réussite est pour celui qui est laborieux, honnête; qui a de l'ordre, de l'économie; qui obéit sans cesse à deux instincts, par lesquels on n'est jamais trompé : l'amour de sa famille et l'amour de son pays.

Chers élèves, que ces sentiments soient constamment les vôtres, et, je vous l'affirme, même dans une situation modeste, vous forcerez la fortune à vous sourire, vous forcerez surtout vos semblables à vous honorer de cette estime qui s'attache toujours aux bons et utiles citoyens!

La musique militaire prêtait son brillant concours à la fête, qui s'est terminée par la distribution des prix et diplômes aux nombreux lauréats.

RAPPORT

*Sur le fonctionnement de l'École supérieure de Commerce et
de l'École supérieure d'Industrie pendant l'année scolaire
1892-93,*

par M. J. MANÈS, Directeur.

Lu à l'Assemblée générale des membres de la Société du 28 décembre 1893.

MESSIEURS,

Pendant l'exercice qui vient de s'écouler, le fonctionnement de l'École supérieure de commerce et d'industrie a suivi, sans difficultés et sans événements bien importants, son cours normal et régulier; aussi le rapport que je dois vous présenter ce soir se bornera-t-il à vous faire connaître brièvement les conditions particulières dans lesquelles s'est accomplie notre dix-neuvième année scolaire.

Le concours d'entrée de 1892-93 a eu lieu le 3 octobre 1892, devant le jury institué par le décret du 31 mai 1890. Présidé par M. HAUSSEB, ingénieur en chef des ponts et chaussées et de la Compagnie des chemins de fer du Midi, ce jury était composé de : MM. GEBELIN, professeur à la Faculté des lettres; DE LAGRANVAL et MORISOT, maîtres de conférences à la Faculté des sciences; KUNSTLER, professeur au Lycée; du Directeur et d'un professeur de l'École, M. BIARD, professeur de langue anglaise.

Il comprenait, en outre, un examinateur adjoint, M. PÉREZ-HENRIQUE, négociant, président de l'Association des anciens élèves de l'École.

Le nombre des places mises au concours était de 50. 66 candidats se sont fait inscrire dans les délais réglementaires, 50 avaient seize ans révolus au 1^{er} janvier 1892, et 16 qui ne devaient avoir cet âge qu'entre le 1^{er} janvier 1892 et la date de l'ouverture du concours, ont obtenu du ministre du commerce des dispenses d'âge exceptionnelles, conformément aux prescriptions du décret du 22 juillet 1890.

Sur ces 66 candidats :

50 ont été admis à la suite du concours ;
8 ont été ajournés ;
1 s'est retiré avant l'achèvement des épreuves,
et 7 ne se sont pas présentés aux épreuves.

Aux 50 élèves admis ont dû être ajoutés :

3 élèves reçus à la suite du concours précédent et qui avaient dû, conformément au règlement, faire avant d'entrer à l'École leur année de service militaire,
et 1 élève admis par décision ministérielle à redoubler sa première année.

Le nombre des élèves admis en première année normale s'est élevé, en conséquence, à 54.

En deuxième année normale, le nombre des élèves admis a été de 33. Tous ont été admis après avoir achevé dans les conditions exigées leur première année d'études.

Enfin, dans la division préparatoire, sur 53 candidats inscrits :

- 35 ont été admis après examen ;
 - 5 pourvus du certificat d'études primaires supérieures ou d'autres titres au moins équivalents l'ont été sans examen ;
 - 1 élève, admis à la suite du concours en première année, a redoublé sur sa demande son année préparatoire ;
 - 7 ont été ajournés pour insuffisance de préparation
- et 5 ne se sont pas présentés aux épreuves.

Le nombre des élèves admis dans la division préparatoire a été, par suite, de 41, ce qui donne pour l'ensemble de la division commerciale, 128 élèves, dont :

- 33 en deuxième année normale ;
- 54 en première année normale ;
- 41 au cours préparatoire.

Dans la division industrielle, 12 candidats se sont fait inscrire pour subir les épreuves d'admission en première année :

- 9 ont été admis à la suite des examens ;
 - 1 a été ajourné,
- et 2 ne se sont pas présentés aux épreuves.

Aux 9 admis ont dû être ajoutés 4 redoublants et 1 auditeur étranger autorisé à suivre les cours, ce qui a porté le chiffre des admissions à 14.

Dans la division de deuxième année :

- 8 élèves ont été admis à la suite des examens de passage,
- et 1 élève a été admis en qualité de redoublant.

Le nombre total des élèves admis dans la division industrielle a été, en conséquence, de 23, dont :

9 pour la deuxième année,
et 14 pour la première année.

Le total général pour les deux divisions commerciale et industrielle s'est, par suite, élevé à 151, dont :

128 pour la division commerciale,
et 23 pour la division industrielle.

Ce chiffre est le plus élevé que l'École ait encore atteint, et il a pu être obtenu grâce aux résultats satisfaisants des épreuves du concours d'entrée de l'École supérieure de commerce, qui ont permis au jury d'accorder, pour la première fois depuis que le nombre des élèves à l'entrée est limité par le ministre du commerce, la totalité des places dont il pouvait disposer.

8 élèves, dont 6 de la division commerciale et 2 de la division industrielle, ne se sont pas présentés à la rentrée, 2 des premiers ayant été obligés par le règlement à s'engager pour faire leur année de service militaire avant d'achever leurs études, et les autres ayant volontairement renoncé à suivre les cours de l'école; le nombre des élèves présents à l'ouverture des cours s'est, par suite, abaissé à 143.

Comme les années précédentes, quelques élèves, dont le nombre s'est élevé à 24, ont été admis pour l'année scolaire 1892-93 en qualité d'élèves boursiers :

3 ont obtenu de M. le Ministre du commerce et de l'industrie
les bourses vacantes de l'État ;
4 ont obtenu des bourses du Conseil général ;
8 — de la Ville de Bordeaux ;
9 — de la Chambre de commerce ;

32 des élèves nouveaux admis soit en première année dans les
deux divisions, soit au cours préparatoire, provenaient
de la ville de Bordeaux ;
7 des autres communes du département de la Gironde ;
33 des départements voisins ;
12 des autres départements ;
2 de nos possessions africaines : Algérie et Sénégal.
7 étaient d'origine étrangère.

Aux 143 élèves présents à la rentrée, il y a lieu d'ajouter 16 aspirants conducteurs des ponts et chaussées, qui sont venus profiter, dans la division industrielle, des cours gratuits institués en leur faveur.

Dans le courant de l'exercice, le nombre des élèves réguliers s'est d'ailleurs abaissé à 122 par suite d'un renvoi et de vingt départs volontaires.

Quant à la marche des études, elle a été tout aussi satisfaisante que les années antérieures. Dans presque toutes les divisions des progrès sensibles ont été constatés, et il y a lieu de remarquer pour la division préparatoire que, grâce à

l'examen d'entrée appliqué pour la première fois à la rentrée de 1892-93, le recrutement des élèves a été, sous le rapport de la préparation, bien meilleur que les précédents.

Les résultats de fin d'année ont été les suivants :

Sur 36 élèves qui ont suivi jusqu'à la clôture le cours préparatoire :

21 ont obtenu l'attestation d'études,
et 26 ont été, à la suite du dernier concours d'entrée, admis en première année normale.

Dans les divisions de première année, sur 43 élèves de la division commerciale :

36 ont obtenu la somme de points suffisante et ont été admis en deuxième année par décision ministérielle ;
7 se sont trouvés dans l'obligation de se représenter au concours d'entrée ou de renoncer à l'École.

Sur 11 élèves de la section industrielle, 8 ont pris part aux examens de fin d'année :

6 ont été jugés dignes de passer en deuxième année,
et 2 ont été ajournés.

Enfin, en deuxième année :

Dans la division commerciale, sur 26 élèves qui ont achevé leurs études,

16 ont obtenu le diplôme supérieur ;
4 le certificat de capacité,
et 6 n'ont pu arriver à une somme de points suffisante pour obtenir l'un des titres ci-dessus.

Et dans la division industrielle, sur 6 élèves qui se sont présentés aux examens de sortie :

1 a été éliminé à la suite des compositions écrites;
1 a été éliminé à la suite des épreuves orales,
et 4 ont obtenu l'ensemble de notes exigé pour recevoir le diplôme.

Le jury des examens de sortie de la division commerciale a été désigné par M. le Ministre du commerce, conformément au décret du 31 mai 1890.

Il comprenait :

MM. GEBELIN, professeur à la Faculté des lettres, président; SAIGNAT et LE COQ, professeurs à la Faculté de droit; GAYON, professeur à la Faculté des sciences; BLAREZ, professeur à la Faculté de médecine; le Directeur et un professeur de l'École, M. DUKACINSKI. MM. SAUVAIRE, négociant; TÉRIGI, capitaine de port; KUNSTLER, MEYER et PEIGNIER, professeurs au Lycée, en faisaient également partie comme examinateurs adjoints.

Quant aux divers jurys des examens de sortie de la division industrielle, ils ont été composés, comme les années précédentes, d'examineurs étrangers assistés des professeurs de l'École et présidés par des membres du Conseil de surveillance et de perfectionnement.

Les examinateurs étrangers ont été cette année: MM. BESSE, membre de la Chambre de commerce, CAZES, ingénieur du matériel de la voie de la

Compagnie des chemins de fer du Midi; GAYON, professeur à la Faculté des sciences; HAUSSER, ingénieur en chef des ponts et chaussées et de la Compagnie des chemins de fer du Midi; KAUFFMANN, ingénieur des ponts et chaussées; LAURENT, ingénieur des ateliers de la Compagnie des chemins de fer du Midi, et SAINT-MARC, professeur à la Faculté de droit.

Je manquerais à mon devoir si je n'exprimais ici aux présidents et à tous les membres des jurys d'entrée et de sortie du dernier exercice toute la reconnaissance de l'École. Avec le nombre croissant de nos élèves, le temps qu'ils sont obligés de nous consacrer augmente de plus en plus, et je ne puis oublier que plusieurs d'entre eux font partie des commissions d'examens depuis la fondation de l'École.

A la suite des épreuves de fin d'année 20 diplômes, dont 16 diplômes supérieurs, 4 certificats de capacité et 21 attestations d'études ont été délivrés (1). Ces épreuves ont été en général très satisfaisantes, mais il y a lieu de signaler les inconvénients que présente la manière dont est dressée actuellement la liste des diplômés de l'École supérieure de commerce. D'après notre règle-

(1) *Diplômes supérieurs* (division commerciale) : MM. Verneuil (Samuel), Verneuil (Jean), Biquet, Boutet, Van Riel, Lasserre-Brisson, Veau, Beaumal, Mothes, Gros, Zisly, Espitallier, Dupart, Gontier, Berbesson, Faure.

Diplômes (division industrielle) : MM. Grelot, Messan, Lathuilière, Dupont.

Certificats (division comm^{le}) : MM. Lacaze, Thillet, Chiffre, Loustau.

ment, on ne peut comprendre sur cette liste que les quatre premiers cinquièmes des élèves ayant obtenu 65 0/0 du total des points fixés, et l'on est, par suite, obligé de laisser de côté, quel que soit leur travail, des élèves méritants, soit parce qu'ils n'ont pas derrière eux un nombre suffisant d'élèves pour former le dernier cinquième de la liste, soit parce que quelques-uns de ceux de leurs camarades qui auraient été compris dans ce dernier cinquième, certains de ne pas obtenir la dispense militaire, quittent l'École avant les examens de fin d'année. Il y a là une situation fâcheuse sur laquelle l'attention de la Chambre de commerce a été appelée tout particulièrement par le Conseil de surveillance et de perfectionnement de l'École et qui a fait l'objet, de la part de la Chambre, d'une réclamation à M. le Ministre du commerce. Il y a lieu d'espérer que, dès que cela sera possible, une modification du règlement sur ce point donnera aux Écoles supérieures de commerce reconnues par l'État une juste satisfaction.

Dans le personnel de l'École je n'ai à signaler que le départ de M. Rance, ancien élève diplômé, répétiteur de la division industrielle, qui a dû donner sa démission au mois de juillet dernier, par suite de sa nomination à un emploi de garde-mines, pour lequel il avait concouru avec succès l'année précédente. M. Rance a été remplacé à la

rentrée par un autre de nos anciens diplômés, M. Esparbet, qui s'acquitte de sa tâche de la façon la plus satisfaisante.

Tous les professeurs et examinateurs ont d'ailleurs, comme le passé, rempli leurs fonctions avec un zèle et un dévouement auxquels je suis d'autant plus heureux de rendre un nouvel hommage que je sais quelle part importante doit être attribuée dans les progrès de l'École à leur activité et à leurs efforts.

Comme les années précédentes, j'ai à signaler de nombreux dons faits à notre bibliothèque; mais les collections du musée de l'École n'ont subi pendant le dernier exercice aucun accroissement. Parmi les donateurs de notre bibliothèque nous avons à remercier M. le Ministre du commerce et de l'industrie, qui nous a envoyé plus de soixante volumes, et M. le Ministre des travaux publics. Après eux, les Chambres de commerce de Bordeaux et de Lyon, ainsi que plusieurs auteurs et éditeurs, ont droit à toute notre gratitude pour l'envoi d'ouvrages importants, précieux à la fois pour nos élèves et pour leurs professeurs. Enfin je dois remercier encore au nom de l'École les chefs des établissements qui ont reçu pendant l'année, avec leur bienveillance habituelle, les visites de nos élèves et qui leur ont donné pour le complément de leur instruction, sur les travaux et opérations qu'ils ont fait exécuter sous leurs yeux, d'utiles et